

Bouger, voyager, se déplacer : la mobilité sous l'œil de l'EMC²



Photo AUITB

En 2019, le Pôle métropolitain du Nord Franche-Comté a créé le syndicat mixte des Transports du Nord Franche-Comté (SMTNFC) regroupant trois autorités organisatrices des mobilités : le Syndicat Mixte des transports du Territoire de Belfort (SMTC90*), Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) et la Communauté de communes du Pays d'Héricourt (CCPH).

En 2021, plusieurs ateliers sur la mobilité ont abouti à une feuille de route définissant les enjeux et orientations du Nord Franche-Comté. Ces ateliers ont révélé la nécessité de mieux connaître les pratiques de déplacement, et ont mené, en juin 2022, au lancement d'une enquête mobilité certifiée Cerema (EMC²).

* Le SMTC90 rassemble l'agglomération du Grand Belfort et les Communautés de communes des Vosges du sud et du Sud Territoire.

Des enquêtes ménages aux EMC²

L'EMC² remplace les Enquêtes Ménages Déplacements, et propose des méthodes de collecte mixant le recueil face à face et par téléphone selon les besoins de chaque collectivité. Le cœur d'enquête seul peut suffire, ou des options peuvent être ajoutées.

Dans le Nord Franche-Comté, la dernière Enquête Ménages date de 2004, avant même la création des réseaux de transports collectifs que l'on connaît aujourd'hui. Les données récoltées sont maintenant obsolètes. Grâce à l'EMC², les élu-es du Nord Franche-Comté disposent de données précises pour mieux définir les priorités des politiques publiques de mobilité.

L'EMC² : comprendre pour mieux agir

Les données de l'EMC² fournissent des informations quantitatives et qualitatives sur la répartition des déplacements selon le mode, le lieu, l'heure, l'âge, etc. Elles alimenteront divers diagnostics pour élaborer des documents de planification et orienter les politiques publiques, tant à l'échelle métropolitaine que pour chaque autorité organisatrice des mobilités du Nord Franche-Comté.

Le Nord Franche-Comté, véritable bassin de vie et de mobilités

Le Nord Franche-Comté est un territoire complexe : ce bassin de mobilité dépasse largement les frontières administratives des cinq EPCI, en prenant en compte les flux internes mais aussi les échanges avec la région Bourgogne Franche-Comté, le Haut-Rhin et la Suisse. Le territoire se caractérise par des infrastructures de transport récentes, une démographie contrastée entre zones urbaines et rurales, et la coexistence de trois réseaux de transport collectif qu'il convient de rendre complémentaires entre eux, mais aussi avec l'offre ferroviaire qui dessert les principales communes : Montbéliard, Héricourt, Belfort et Delle.

L'EMC² : qui décide et qui investit ?

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Syndicat Mixte des Transports du Nord Franche-Comté (SMTNFC), qui s'appuie fortement sur les agences d'urbanisme du Pays de Montbéliard et du Territoire de Belfort pour leur expertise technique et leur rôle central dans la conduite du projet. Le Cerema intervient de manière intégrée tout au long du processus afin de garantir le bon déroulement de l'enquête et sa certification en tant qu'EMC². Le SMTNFC bénéficie du soutien de plusieurs financeurs : l'Europe (FEDER), la DREAL et le Pôle métropolitain.



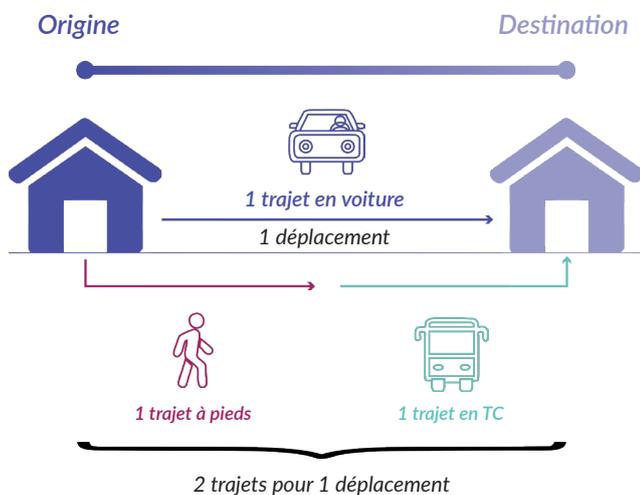
Dans une enquête mobilité EMC², le “déplacement”, ce n’est pas juste aller d’un point A à un point B : c’est tout le ballet quotidien des habitants, qu’ils marchent, pédalent, conduisent ou prennent les transports en commun. Cartographier ces trajets et comprendre les habitudes comme les motivations de chacun, c’est ouvrir la voie à des transports plus fluides, toujours plus efficaces et adaptés à la vie de tous sur le territoire.

Déplacement : la notion clé de l’EMC²

Un déplacement est l’action, pour une personne, de se rendre d’un lieu (origine) à un autre (destination) pour réaliser une activité (motif). Il peut s’effectuer avec un ou plusieurs modes de transport. **Les déplacements recensés dans le cadre de l’enquête Nord Franche-Comté sont ceux réalisés par les habitants du territoire.** Les déplacements des visiteurs ou non-résidents ne sont donc pas comptabilisés.

Trois types de déplacements sont analysés :

- **Les déplacements internes** sont les déplacements effectués à l’intérieur du périmètre d’enquête, dont l’origine et la destination se trouvent au sein de ce périmètre.
- **Les déplacements d’échange** sont les déplacements dont seule l’origine ou la destination est située dans le périmètre d’enquête.
- **Les déplacements externes** sont les déplacements dont ni l’origine ni la destination n’est située dans le périmètre d’enquête.



De la collecte des données à l’analyse des premiers résultats, l’AUTB et l’ADUPM* ont épaulé le SMTNFC pour lancer l’enquête. Le Cerema a validé chaque étape et formé les équipes pour garantir des résultats fiables et exploitables.

* Agence de développement et d’urbanisme du Pays de Montbéliard

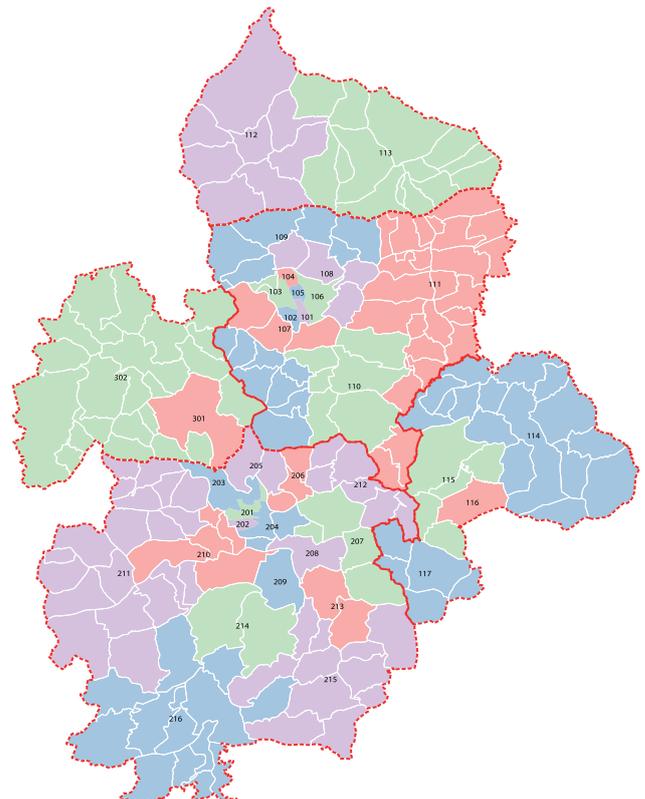
Secteurs de tirage : les coulisses

Plusieurs critères permettent de définir « les secteurs de tirage ». De quoi s’agit-il ? Ce sont des zones géographiques définies pour structurer l’échantillonnage des ménages à interroger. Ce découpage vise à assurer **une représentation statistique optimale** des données collectées sur le territoire.

Vérifications techniques et statistiques faites auprès du Cerema, les élu-es du NFC ont pu valider le découpage ci-dessous en décembre 2022.

L’analyse comparative des offres

Au printemps 2023, un comité réunissant le Cerema, le SMTNFC et les agences d’urbanisme a examiné les propositions des entreprises candidates pour réaliser l’enquête EMC². Fin mai 2023, l’entreprise choisie a commencé à recruter et former ses enquêteurs durant l’été, pour être prête à lancer la collecte des données le 2 octobre 2023.



Les 35 secteurs de tirage du Nord Franche-Comté
AUTB, ADUPM, 2022.

12 semaines sur le terrain

L'enquête s'est déroulée pendant **12 semaines**, d'octobre 2023 à janvier 2024, sur le périmètre du Pôle métropolitain (soit 197 communes). **3 895 ménages et 5 880 personnes âgées de 5 ans et plus ont été interrogés, dont 50% en face à face et 50% par téléphone.**

Chaque semaine, un point technique avait lieu entre le SMTNFC, le Cerema, les agences d'urbanisme et la société en charge de l'enquête, afin de s'assurer de la fiabilité de la récolte, de l'absence de retard, du respect de l'échantillon démographique, du sérieux des enquêteurs.

MOTORISATION DU MÉNAGE			
M5. Nombre de véhicules de tourisme ou véhicules utilitaires utilisables sans permis ou avec le permis B (véhicules de moins de 3,5 tonnes) à la disposition des membres du ménage (véhicules possédés + véhicules mis à disposition)			
	Véhicule A (code véhicule : 01)	Véhicule B (code véhicule : 02)	Véhicule C (code véhicule : 03)
M28(ABCD). Marque du véhicule	□□□□	□□□□	□□□□
M29(ABCD). Modèle du véhicule	□□□□	□□□□	□□□□
<i>Éléments différenciant les véhicules si marque et modèle identique (ou si marque ou modèle inconnus)</i>			
M7(ABCD)1. Énergie du véhicule			
1. Essence (Sans plomb, super)			
2. Diesel			
3. Gaz			
4. Électrique			
5. Hybride			
6. Hybride rechargeable			
7. Autre			
8. Bioéthanol			
M13(ABCD). Année de première mise en circulation	□□□□	□□□□	□□□□
<i>si NSP à M13(ABCD) → M30(ABCD)</i>			
M30(ABCD) Proposition de tranche d'âge d'année de Première mise en circulation			
1. Moins de 1 an			
2. Entre 1 et 2 ans (2 inclus)			
3. Entre 3 et 5 ans			
4. Entre 6 et 10 ans			
5. Entre 11 et 15 ans			
6. Entre 16 et 20 ans			
7. Entre 21 et 25 ans			
8. Plus de 25 ans			
9. Ne sait pas			
M6(ABCD). Quel genre de véhicule est-ce ?			
1. Citadine compacte ou mini-citadine (twingo, toyota Aygo, Fiat 500, Peugeot 106...)			
2. Citadine (clio, peugeot 208, 207, 206, Volkswagen Polo, citroën C3, renault zoe, toyota yaris, Dacia Sandero, opel corsa, ford fiesta, Modus...)			
3. Berline « compacte » ou SUV compact (renault mégane, renault captur, ford focus, peugeot 308, 307, 306, Volkswagen golf, Citroën Xsara, renault 2008, citroën C3 Aircross, dacia Duster, Touran, Toyota Auris...)			

Une double approche pour explorer tous les déplacements

Le questionnaire EMC² est standardisé de manière à permettre les comparaisons entre collectivités et dans le temps. Le Cerema le fait toutefois évoluer en fonction des nouvelles pratiques de mobilité qui apparaissent (émergence du télétravail par exemple). L'enquête WE est une option proposée depuis 2020, pour laquelle des volontaires âgés de 15 ans et plus, issus de l'enquête standard, sont interrogés sur leurs déplacements du samedi ou dimanche, permettant d'affiner la connaissance des mobilités sur ces deux jours.

Les élu-es du Nord Franche-Comté ont opté pour cette double approche afin de tout savoir sur les déplacements de leur territoire.

Aller plus loin grâce aux questions locales

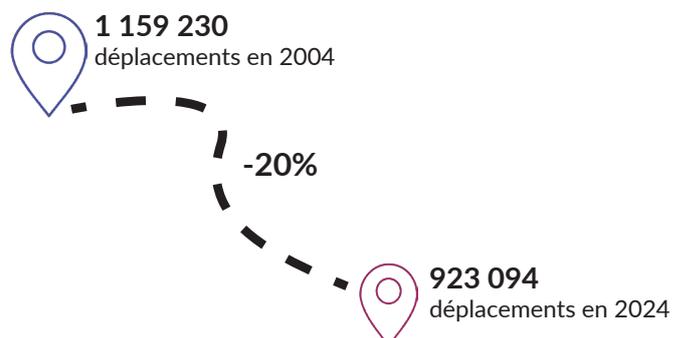
Le questionnaire a été adapté pour inclure des questions spécifiques, notamment des questions d'opinion visant à recueillir le point de vue des habitants sur certaines politiques publiques ou des contextes locaux particuliers. **Ce sont les élu-es qui ont validé ces questions en décembre 2024, couvrant des thèmes variés comme les habitudes d'achat ou les préférences de déplacement.** Chaque AOM a également eu la possibilité de proposer une question propre à son territoire.

Pour qui ?	Les questions ajoutées
Pour tous	Où effectuez-vous le plus souvent vos achats ?
Pour toutes les personnes de 15 ans ou plus	Quels sont les freins à l'utilisation du vélo, du covoiturage, des transports en commun urbains, du TER ?
Pour les habitants de PMA	Connaissez-vous les services proposés par Evolity ?
Pour les habitants du Territoire de Belfort	Plusieurs affirmations sur lesquelles se positionner, sur le domaine cyclable : garages à vélo à proximité des arrêts de bus, vélos en libre-service à assistance électrique, et leur impact écologique.
Pour les habitants du Pays d'Héricourt	Seriez-vous favorable à un développement d'une offre de bus à la demande depuis la gare d'Héricourt vers les centres-villes de Belfort et de Montbéliard ?

Dans le temps, dans l'espace : comprendre la mobilité

Bien que le périmètre du Nord Franche-Comté ait légèrement évolué depuis 2004, la comparaison avec la précédente enquête reste largement possible, notamment sur les grandes variables telles que **la mobilité par habitant, les parts modales ou les motifs de déplacements.**

Par ailleurs, l'EMC² du Nord Franche-Comté peut être mise en perspective avec d'autres enquêtes menées en France, sur des territoires présentant des caractéristiques similaires en matière de démographie ou d'armature urbaine.



Faire appel à l'AUTB pour les analyses de l'EMC², c'est vous donner les moyens d'agir efficacement sur les mobilités de votre territoire.

Une donnée officielle et reconnue

L'EMC² est la seule enquête labellisée par l'État et le Cerema, avec une méthode rigoureuse et des résultats exploitables au niveau local. Elle repose sur un échantillon représentatif, garantissant des données fiables, certifiées et comparables dans le temps et dans l'espace.

Un outil d'aide à la décision pour les politiques de mobilité

L'analyse de l'enquête donne une vision claire des pratiques de déplacement des habitants : **pourquoi ils se déplacent, comment, à quelle fréquence, avec quels modes... et surtout, ce qui pourrait faire évoluer ces comportements** (grâce notamment aux analyses des questions locales).

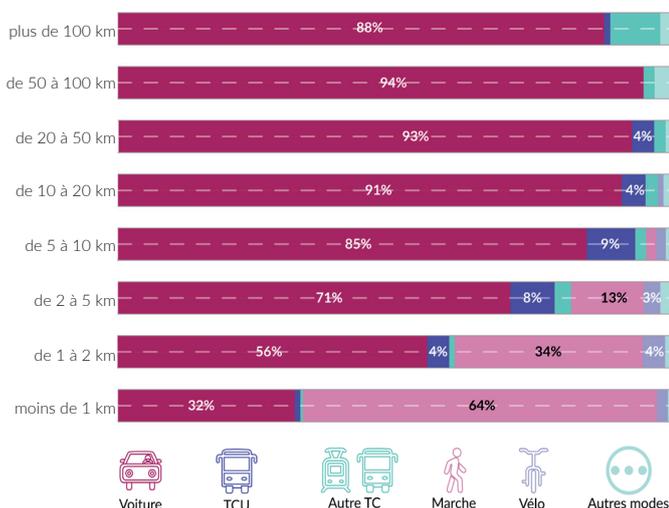
Les analyses EMC² sont une aide à la décision en matière de :

- Réseaux de transport en commun
- Aménagements cyclables et piétonniers
- Planification urbaine (SCoT, PLU, etc.)
- Stationnement, logistique urbaine, etc.
- Base essentielle pour un Plan des Mobilités, un schéma directeur cyclable, etc.

Un investissement sérieux pour votre territoire

En valorisant les données de l'enquête, vous évitez des diagnostics approximatifs et vous êtes en mesure de justifier vos choix auprès des citoyens et des financeurs.

Répartition des déplacements selon le mode principal



Des résultats concrets et exploitables dès maintenant

Les analyses que l'agence propose transforment une base de données complexe en **indicateurs clairs et synthétiques, sous forme de cartes, graphiques, chiffres-clés, infographies dynamiques, etc.**

Des synthèses en ligne et cartographies dynamiques sont possibles*, par territoire mais également sur des sujets spécifiques (zoom sur l'immobilité ou sur la pratique du télétravail, sur la mobilité des seniors, sur un mode de transport, etc.).

La pluridisciplinarité de l'équipe de l'AUTB et sa connaissance fine du territoire permettent de mettre en perspective ces analyses statistiques.

*Exemples de cartographies dynamiques : www.autb.fr/ressource/atlas-dynamiques

L'AUTB : votre alliée pour un territoire en mouvement !

Grâce à nos analyses et traitements de données sur mesure, nous identifions les leviers pour transformer vos projets en actions.

Restez informé-es des actualités de l'AUTB : de nombreuses publications liées à l'EMC² verront le jour dans les mois à venir : plusieurs « cahiers de la mobilité », des études ciblées en fonction des besoins de nos partenaires, ainsi que des cartographies thématiques autour de la mobilité – modes et motifs de déplacement, usages et freins, et bien d'autres encore.

L'ESSENTIEL
11/2025

Une publication de **L'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort**

Directrice de la publication : Anne-Sophie Peureux-Demangelle
Rédaction : Hélène Kauffmann
Conception graphique : Robin Serrecourt

Contact : Hélène Kauffmann / hkauffmann@autb.fr

www.autb.fr